



N° 1700-2016/ARR/DJA/SSACA

Date du : 02/09/2016

Rapport de présentation

OBJET : portant désignation de personnes qualifiées au sein de la commission consultative de la tenue commune

PJ : un projet d'arrêté

L'article 4 de la délibération n° 32-2016/APS du 6 septembre 2016 approuvant la convention relative à la délégation du service public de la tenue commune, prévoit la création d'une commission consultative de la tenue commune, amenée à « être consultée pour avis par le président de l'assemblée de province sur toute question relative à l'évolution dans l'organisation du service public de la tenue commune et à la modification de la convention ainsi que de ses avenants. ».

Cette commission, présidée par le président de l'assemblée de province, est composée comme suit :

- un membre de chaque groupe politique constitué au sein de l'assemblée de province, ou son suppléant, désignés par cette dernière ;
- trois représentants des parents d'élèves désignés par arrêté du président de l'assemblée de province sur proposition de la direction de l'éducation ;
- trois représentants des directeurs et enseignants désignés par arrêté du président de l'assemblée de province sur proposition de la direction de l'éducation.

Au cours de la séance publique de 6 septembre dernier, l'assemblée de province a ainsi désigné les 8 conseillers suivants pour siéger au sein de cette commission :

- | | |
|--|--|
| - Mme Monique Jandot, titulaire ; | - Mme Marie-Françoise Hmeun, suppléante ; |
| - Mme Paule Gargon, titulaire ; | - Mme Henriette Wahuzue-Falelavaki, suppléante ; |
| - Mme Marie-Pierre Goyetche, titulaire ; | - M. Aloisio Sako, suppléant ; |
| - M. Gaël Yanno, titulaire ; | - M. Philippe Blaise, suppléant. |

La direction de l'éducation propose, par ailleurs, de désigner les 6 personnes qualifiées suivantes pour siéger au sein de la commission consultative de la tenue commune :

- en qualité de représentants des parents d'élèves :
 - Mme Cynthia Naran, membre de l'association des parents d'élèves de l'école Frédéric-Louis Dorbritz ;
 - Mme Florence Dedieu, membre de l'association des parents d'élèves du groupe scolaire de Yahoué ;
 - Mme Angélique Iandolino-Sembel, membre de l'association des parents d'élèves de l'école Michel Amiot.

- en qualité de représentants des directeurs et enseignants :
 - M. Christian Brouard, membre du groupe scolaire Alphonse Dillenseger ;
 - Mme Carole Djekic, directrice de l'école François Griscelli ;
 - Mme Isabelle Perrin, membre du groupe scolaire de Plum.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

**Le directeur juridique et d'administration
générale**

Alexandre Brianchon